

DEVELOPPEMENT DES NORMES - UTILISATION DES STANDARDS
PROPOSITION PRELIMINAIRE DE THEMES DE TRAVAIL 2008-2011.

Kasia Bourée, Mai 2008.

1. ACTIONS DE SUPPORT

1.1 Modèle de données : Transmodel (concerne ISO, CEN et CN03 /GTxy)

Transmodel V5.1, Modèle de données de Référence pour le Transport Public, devenu norme européenne EN12896 en 2006, doit être révisé en 2011. La majorité des actions relatives à Transmodel sont à mener au niveau CEN (et ISO) avec une participation plus ou moins active française.

Action 1.1.1 : prise en compte des extensions/modifications du modèle actuel

- CEN/ISO : établir une procédure de la prise en compte des modifications (formulaire, forum web, etc) en lien avec le SG4 du CEN TC278 WG3 et/ou ISO TC204 WG8,
- étudier et fixer de priorités des modifications/extensions suivant des critères à établir (p.ex. la priorité du TAD, du domaine maintenance, etc),
- CEN/ISO : proposer la modélisation des extensions,
- CN03/GTx : former un groupe des utilisateurs/experts (groupe miroir – GTX - au sein de la CN03) dédié au modèle de données pour le TP : au niveau français, un groupe miroir devrait suivre les évolutions de cette norme et assurer sa diffusion,
- CN03/GTx : faire approuver les extensions par le groupe des utilisateurs/experts,
- CEN : intégrer les extensions (choisir un outil de modélisation, transférer Transmodel V5.1, intégrer les extensions – en particulier IFOPT)),
- CEN/CN03 : mettre à jour la documentation anglaise, le guide Transmodel, le site web
- CN03/GTx /CEN/ISO : proposer des séances de formation.

Action 1.1.2 : élaboration des profils spécifiques (essentiellement CN03/GTx et ISO)

- établir une liste des cas d'utilisation (fonctions) prioritaires en liaison avec l'activité « Information des usagers » et « Billettique » et le groupe d'utilisateurs,
- proposer des sous-modèles et « profils d'échange » : il s'agit des extraits de Transmodel (tel le « profil Chouette »).
- établir et diffuser la documentation correspondante.

Action 1.1.3 : coopération ERA (European Railway Association) – CEN – CN03

- suivre les travaux du groupe de modélisation des données pour le rail,
- présenter Transmodel à ce groupe,
- étudier les besoins français et proposer une modélisation correspondante,
- étudier les ajouts des autres partenaires,
- valider les ajouts auprès d'un groupe d'utilisateurs/experts

- établir et diffuser la documentation.

1.2 Modèle de données : IFOPT (concerne CEN et CN03)

La spécification européenne IFOPT fournit un modèle conceptuel de données relatif aux arrêts et permet de décrire le détail des composants des arrêts simples ou complexes (y compris les cheminements), de les identifier, de formaliser les données permettant leur administration, leur lien avec des lieux géographiques.

IFOPT doit être complété suivant un plan de travail européen (SG 6 du CEN TC278 WG3). Au niveau français ce plan devrait être suivi et des contributions françaises élaborées en accord avec le GT7.

Action 1.2.1 : coopération avec GDF

- étudier les développements de la norme GDF qui fournit un modèle conceptuel des données géographiques,
- établir une interface GDF –IFOPT permettant la prise en compte par GDF des objets définis par IFOPT.

Action 1.2.2 : amélioration des parties d'IFOPT relatives à l'accessibilité

- établir un groupe d'experts au niveau français
- vérifier la prise en compte de la législation française
- vérifier que les évolutions du modèle proposées au CEN sont conformes à la législation française.

Action 1.2.3 : élaboration d'extensions d'IFOPT

- participer à l'amélioration de la modélisation des parkings, aéroports
- participer à la prise en compte des modes vélo/taxi.

Action 1.2.4 : élaboration de profils

- établir une liste des cas d'utilisation (fonctions) prioritaires en liaison avec l'activité « Information des usagers » et « Billettique », le gt7, le groupe Transmodel
- proposer des sous-modèles et « profils d'échange ».
- établir et diffuser la documentation correspondante.

1.3 Echanges de données : SIRI/Chouette (concerne CEN et CN03)

Les spécifications techniques SIRI et Chouette (messages d'échange basés partiellement sur Transmodel) doivent prendre en compte Transmodel/IFOPT.

Ces développements devraient être coordonnés avec DATEX II notamment en ce qui concerne l'échange des données relatives au transport public.

Action 1.3.1 : prise en compte de Transmodel/IFOPT dans SIRI/Chouette

- vérifier la prise en compte des remarques adressées à SIRI après vérification de conformité à Transmodel,
- prendre en compte IFOPT dans SIRI,
- prendre en compte Transmodel V5.1 et IFOPT dans Chouette (Trident),
- mettre à jour la documentation.

Action 1.3.2 : coordination avec DATEX II

- suivre les développements DATEX II
- vérifier la conformité des développements DATEX / SIRI .

1.4 Accessibilité (concerne CEN et CN03)

La prise en compte de l'accessibilité intervient dans presque tous les sous-groupes de travail du CEN TC278 WG3.

Cependant, le sous-groupe de travail SG3 du TC278 WG3 du CEN lancé en 2006 élabore un standard spécifique visant à décrire l'information aux voyageurs mal voyants (TI-VIP, Traveller Information -Visually Impaired Persons).

Action 1.4.1 : Suivi des travaux du SG3

- suivre les travaux relatifs aux spécifications TI-VIP dans le but de les rendre compatibles avec la législation et les besoins français (former un GTy au sein de la CN03 ?)

Action 1.4.2 : Coordination TI-VIP avec Transmodel et IFOPT

Une coordination des développements du SG3 avec d'autres groupes et d'autres standards développés au sein du CEN TC278, en particulier SG4 (Transmodel), SG6 (IFOPT) est nécessaire

- vérifier la correcte utilisation des données Tranmodel/IFOPT par la spécification TI-VIP.

D'autre part, l'analyse des besoins au sein du SG3, fait apparaître des exigences spécifiques concernant l'accessibilité aux malvoyants (des concepts spécifiques ou des propriétés spécifiques des concepts existants)

- faire prendre en compte par Transmodel et IFOPT les exigences particulières de TI-VIP.

Action 1.4.3 : coordination TI-VIP avec SIRI

Le sous-groupe SG7 (SIRI), dédié au développement des messages d'échange et services dans le cadre des systèmes d'information temps réel définit des données relatives à l'accessibilité.

Vérifier la compatibilité des concepts définis de part et d'autre, relatifs à l'accessibilité.

Action 1.4.4 : coordination TI-VIP avec SG8 (information multimodale distribuée).

Les travaux concernant l'« Accessibilité aux Personnes Malvoyantes » devront prendre en compte les spécifications d'information aux voyageurs en général.

L'information élaborée dans le back office qui détermine la réponse à une requête de l'utilisateur sur une solution optimale de déplacement (souvent multimodal) en fonction de certains critères en est un exemple.

Par conséquent, les travaux qui concerneront la planification des déplacements multimodaux (ou « information multimodale distribuée » - groupe SG8 du TC278 WG3) pourront être étudiés et adaptés par le SG3.

Réciproquement, le groupe SG8 devra prendre en compte des contraintes supplémentaires liées d'une part aux contraintes des équipements aux arrêts, aux véhicules, mais aussi aux dispositifs à travers lesquels l'information sera délivrée à l'utilisateur mal voyant.

Une collaboration des deux groupes assurera la cohérence des résultats techniques.

1.5 Participation à l'ISO (concerne ISO, CEN, CN03)

Action 1.5.1 Suivi du développement des normes internationales

Il s'agit de

- participer aux réunions plénières de l'ISO TC204 WG8 (2 par an),
- participer aux réunions plénières du CEN TC278 WG3 : coordination de la position française avec les partenaires européens,
- participer aux réunions de la CN03 (et sous-groupes spécifiques) : élaboration de la position française sur des thèmes particuliers en vue de la représentation auprès de l'ISO, présentation du rapport de réunion ISO aux partenaires français,
- intervenir/être présent à au moins un événement international annuel lié aux normes (congrès, séminaire international).

Action 1.5.2 Participation active aux groupes de travail techniques de l'ISO (cf Action 1.1.1 et 1.1.2).

Certains sujets exigent une participation et expertise particulière (3- 4 réunions annuelles). Il s'agit notamment des sujets :

- Modèle de données : formation sur Transmodel, études de comparaison, vérification de conformité, propositions d'extension ou modification (objectif final : élaboration d'une proposition de norme ISO de modèle de données de référence , tout ou partie de Transmodel),
- Billettique : participation au groupe IFM, élaboration d'IFM- partie 2 (objectif actuel: élaboration d'un ensemble de règles d'implémentation d'IFM rassemblées en un guide d'utilisation) –activation du groupe miroir spécifique (GT6 ?)

À compléter...

2. INFORMATION DES USAGERS

Il s'agit ici des idées de projets d'implémentation des normes ou standards développés qui pourraient être soutenus (p.ex. au niveau institutionnel) par un organisme de normalisation.

Action 2.1 : Projet visant à mettre en place un référentiel des arrêts dans un bassin de déplacement en vue de délivrer une information multimodale :

- pour la préparation du voyage (principaux standards entrant en jeu : Transmodel, IFOPT, CHOUETTE), en particulier en prenant en compte des contraintes d'accessibilité,
- pour une information multimodale (principaux standards entrant en jeu : Transmodel, IFOPT, SIRI).

Ce projet ne doit pas nécessairement se baser sur une représentation cartographique des arrêts et autres objets TP mais peut prendre en compte uniquement des plans simplifiés (schémas) des pôles d'échange, bâtiments, réseaux, etc. En effet, IFOPT, dans sa version actuelle, ne permet pas de lien immédiat avec des Systèmes d'Information Géographique (cette partie sera développée dans IFOPT2).

Action 2.2 : Projet visant à élargir le référentiel des arrêts à plusieurs régions/bassins de déplacement, voire le territoire national. Ce projet est orienté vers l'administration du référentiel et de son enrichissement par des parties à définir (on pourrait envisager un enrichissement progressif de la base de données par des acteurs très différents allant d'un voyageur particulier, en passant par des organismes à vocation commerciale, à un organisme-acteur du transport public, par exemple une autorité organisatrice ou exploitant).

À compléter...

3. BILLETIQUE

Les normes actuellement discutées au sein de la CN03 concernent d'une part les données sur les cartes (INTERTIC, INTERCODE), d'autre part les messages d'échanges de données (InterBoB). Ces structures ainsi définies sont porteuses d'information provenant (ou allant vers) des systèmes centraux. Ces derniers sont souvent « taillés sur mesure ».

Il s'agit ici d'envisager un système qui se baserait, pour ce qui est la structure de données, sur Transmodel, notamment sur la partie « perception des titres de transport », qui inclut les structures des données relatives

- à la définition des produits tarifaires,
- aux ventes,
- au contrôle
- à la validation des titres.

Une base de données à structure normalisée permettrait de stocker l'ensemble des données véhiculées par les messages (p.ex. messages définis par InterBob) et utilisées par les équipements terminaux (cartes, valideurs, etc).

À compléter...